

## *Parce que le français écrit, ça compte!*

Bonjour,

À compter du 14 septembre, le Centre d'aide en français écrit (CAFE) reprend du service en **formule à distance**.

### **QUOI?**

Comme par le passé, le CAFÉ offre des **suivis personnalisés** aux étudiantes et aux étudiants qui éprouvent des lacunes en français écrit et une **possibilité de précorriger un travail** avec l'aide du responsable.

N. B. : Afin d'éviter que le service se transforme en un centre de correction et d'assurer l'accessibilité au plus grand nombre, une décision a été prise à l'effet **de ne pas corriger plus de 5 pages par travail et d'exclure les exercices prescrits** réalisés dans le cadre des cours 101, 102 et 103. Après tout, dans ces cours, le français écrit, c'est une compétence à atteindre.

### **QUAND?**

- Lundi, de 10 h à 12 h
- Mardi, de 10 h à 12 h
- Mercredi, de 11 h à 13 h
- Jeudi, de 13 h à 15 h

*Si ces plages horaires ne vous conviennent pas, communiquez avec la responsable pour voir s'il y a moyen de s'arranger.*

### **COMMENT?**

Pour prendre rendez-vous, l'étudiante ou l'étudiant doit communiquer **par MIO avec Andrée-Anne Gagnon Dufour** en expliquant brièvement pourquoi il souhaite consulter ET joindre une photo de son horaire.

Bonne session!